

Pas de directive européenne sur la concentration des médias

Viviane Reding, commissaire européen chargée de l'éducation et de la culture, considérant que « la concentration des médias en Europe peut-être le garant de notre identité culturelle » a annoncé qu'il n'y aurait pas de directive d'harmonisation dans le domaine de l'actionnariat des médias, comme cela était envisagé depuis 1995.